

Cher membre,

L'Association Maritime du Québec est heureuse d'offrir à ces membres plaisanciers un escompte applicable sur la peinture **Bétonel**.

En effet, les membres plaisanciers bénéficient d'un escompte de 20 % applicable sur toutes les peintures de première qualité (à partir du prix de détail suggéré) dans les succursales participantes, dont vous trouverez la liste complète sur notre site internet au [www.nautismequebec.com](http://www.nautismequebec.com) sous la rubrique *Les membres* en choisissant *Services offerts*.

Pour profiter de cet avantage, vous n'avez qu'à vous identifier en tant que membre de l'AMQ ou en présentant cette lettre et mentionnant le numéro de la carte privilège soit le **20878**.

N'hésitez donc pas à profiter de ces tarifs très avantageux qui vous sont offerts par l'AMQ, qui est plus que jamais, au service de ses membres.

Pour toute autre information, n'hésitez pas à entrer en contact avec les bureaux de l'AMQ.

Veuillez agréer, cher membre, nos salutations distinguées.

La direction